



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 21 mars 2022 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Dominique Lemaire	✓	
Karine Cournoyer	✓	
Maxime Phaneuf		✓
Marylène L. Beauvais	✓	
Marie-Emmanuelle Porlier	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Mélissa Déry	✓	
Benoit Brosseau	✓	
Chantal Lanoue	✓	
Simon Bélanger	✓	
Anissa Murray	✓	

### 1. Ouverture de la séance

À 19 h, monsieur Dominique Lemaire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Anissa Murray propose d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au varia :

- 9.1 Rumeur Facebook
- 9.2 Dictée TPL
- 9.3 La Crosse Chambly

CÉ2021-2022-018

*Adopté à l'unanimité.*

### 3. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022

Madame Karine Cournoyer propose d'adopter le procès-verbal avec les modifications au point 17.

**CÉ2021-2022-019**

***Adopté à l'unanimité.***

**4. Question du public**

Aucune question.

**5. Suivi, situation de la Covid-19 à l'école du Pélican**

On suit les recommandations du Gouvernement. Il y a un suivi quotidien dans la situation. On s'en va vers la normalité.

**6. Approbation, grille-matière 2022-2023**

Un document est déposé par la direction. Il sera attaché à ce procès-verbal.

La direction de l'école du Pélican propose le statu quo pour la grille-matière au préscolaire et au primaire de l'école du Pélican, sauf au 3e cycle du primaire où les deux arts enseignés seront les arts plastiques et les arts dramatiques. La musique sera retirée du programme au 3e cycle.

Madame Amélie Trudel propose d'approuver la grille-matière présentée le 7 février 2022 avec les modifications proposées pour les 3<sup>e</sup> cycle le 21 mars 2022.

**CÉ2021-2022-020**

***Approuvé à l'unanimité.***

**7. Approbation sortie scolaire**

Madame Marie-France Viens propose d'approuver l'activité cabane à sucre qui aura lieu pour les élèves de maternelle à l'école au coût de 10 \$ par enfant.

**CÉ2021-2022-021**

***Approuvé à l'unanimité.***

**8. Rapport du représentant au comité de parents**

La représentante du comité de parents n'a pas assisté à la rencontre.

**9. Varia**  
**9.1 Rumeur Facebook**

Un parent a publié sur Facebook une histoire comme quoi il y avait une voiture suspecte qui avait abordé des enfants sur la cour. Deux événements similaires ont été raconté par les enfants. Après suivi auprès de la police, ces événements étaient non fondés. Les enseignants feront de la sensibilisation quand même sur le phénomène auprès des enfants.

Il est suggéré à la direction de mettre un message dans l'Info-Pélican sur ce phénomène afin de sensibiliser les parents sur le sujet.

### **9.2 Dictée TPL**

Tous les niveaux de l'école du Pélican participeront à la dictée TPL. Les sous récoltés seront remis à l'organisme L'Étoile et l'autre moitié sera divisée à chacune des classes.

Madame Marie-Emmanuelle Porlier propose d'approuver la participation à la dictée TPL.

**CÉ2021-2022-022**

***Approuvé à l'unanimité.***

### **9.3 La Crosse Chambly**

Une opportunité est actuellement envisagée par l'école de faire venir des représentants de l'équipe de crosse Chambly pour faire découvrir ce sport aux enfants à la suite d'une proposition de madame Marie-Emmanuelle Porlier.

## **10. Clôture de la séance**

À 20 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Dominique Lemaire.

---

Président

---

Directeur